

· **HEINE Classic+® and SANALON+®
F.O. Laryngoscopes Blades**



CE 93/42/EWG/CEE/EEC

HEINE Optotechnik GmbH & Co. KG
Kientalstr. 7 · 82211 Herrsching · Germany
Tel. +49 (0) 81 52 / 38 - 0
Fax +49 (0) 81 52 / 38 - 202
E-Mail: info@heine.com · www.heine.com
med 4797 1/6.11



Instructions d'utilisation FRANÇAIS

**Lames de laryngoscope F.O.
HEINE Classic+® et SANALON+®**

Avant de mettre en service les lames de laryngoscope HEINE veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et le conserver soigneusement pour toute consultation ultérieure.

Utilisation conforme aux règles de sécurité

Champ d'application: Les lames de laryngoscope sont exclusivement destinées à l'intubation endotrachéale. Elles ne doivent être utilisées que par des personnes ayant reçu une formation correspondante.

Précautions d'emploi: Pour garantir le fonctionnement optimal de l'instrument, n'utiliser que des poignées équipées d'une bague verte. Amener la lame en position normale de travail et vérifier que la lumière s'allume. N'utilisez pas le laryngoscope en présence d'un champ magnétique fort. L'illumination de l'ampoule peut être réduite fortement pendant l'utilisation si la batterie rechargeable n'a pas été rechargée suffisamment. Nous recommandons par conséquent un temps de recharge minimum de 10 minutes. Après quelques minutes d'utilisation les ampoules pour poignée de laryngoscope sont très chaudes.

Consignes de sécurité: Pour éviter les risques d'infections croisées, les spatules doivent obligatoirement, après chaque utilisation, être nettoyées et désinfectées, ou stérilisées (cf. paragraphe Entretien).

En cas d'utilisation intensive des laryngoscopes, prévoir des pièces de rechange (ampoules et piles) ainsi que des instruments de remplacement.

Nettoyage, désinfection et stérilisation

Les instructions suivantes doivent être incluses dans les procédures hospitalières et/ou de cabinets médicaux. Les directives nationales et recommandations (par ex. relative à la BSE), les normes et les lois doivent être en outre considérées et appliquées.

La préparation doit être réalisée par un personnel qualifié.

Procédure après usage

Enlevez toute trace de contamination immédiatement après usage pour éviter les incrustations.

Nettoyage / désinfection manuels

N'utilisez que des produits de nettoyage ou de désinfection recommandés par le fabricant pour utilisation avec des fibres optiques ou matières plastiques (uniquement **SANALON+®**). Suivez à la lettre les instructions des fabricants en ce qui concerne la concentration et la durée exacte d'utilisation. Après usage, rincez les lames avec de l'eau déminéralisée et vérifiez qu'aucun dépôt n'y reste.

Attention : L'utilisation de mauvais produits de nettoyage ou de désinfection ou une mauvaise méthode peuvent provoquer des dommages irréparables au laryngoscope.

Le nettoyage par ultrasons n'est pas autorisé !

Nettoyage / désinfection automatiques

Le laryngoscope peut être thermiquement nettoyé ou désinfecté jusqu'à 93°C dans un appareil automatique. N'utilisez que des produits de nettoyage recommandés pour un usage avec l'acier inoxydable et les matières plastiques (uniquement **SANALON+®**). Le rinçage doit assurer qu'aucun dépôt ne reste sur le produit. N'utilisez que de l'eau déminéralisée pour le rinçage final.

Stérilisation

Le produit peut être stérilisé à la vapeur, vapeur saturée à 134 °C pendant 5 minutes. La stérilisation pendant 18 minutes est également possible. Il peut y avoir une réduction de la transmission lumineuse après de multiples stérilisations de longue durée, particulièrement si la qualité de la vapeur n'est pas parfaite. Tous les contrôles de fonctionnement doivent tenir compte ce paramètre. La Stérilisation Gaz-Plasma est autorisée uniquement pour les **laryngoscopes HEINE Classic+® F.O.**

Conforme à la norme: EN ISO 7376

Garantie

Nous garantissons ces lames de laryngoscope pendant 5 ans, jusqu' à 4000 cycles de stérilisation en autoclave à 134 °C / 5 minutes, ou 1250 cycles de stérilisation en autoclave à 134 °C / 18 minutes, à partir de la date d'achat. Nous garantissons le bon fonctionnement de l'instrument fourni, sous réserve qu'il soit utilisé selon les normes prescrites par le fabricant dans le respect du mode d'emploi. Tous les dysfonctionnements ou les pannes intervenant pendant la période de garantie légale et de garantie de l'entreprise seront réparés gratuitement, à condition qu'ils résultent d'un défaut des composants, de la conception ou de la fabrication. En cas de réclamation pour un défaut pendant la période de garantie légale, l'acheteur devra apporter la preuve que ce défaut existait au moment de la livraison. Cette garantie légale et la garantie de l'entreprise ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'une usure normale, d'une utilisation incorrecte, de l'utilisation de pièces / pièces de rechange non d'origine HEINE (en particulier les ampoules, qui sont conçues spécialement pour HEINE selon les critères suivants : couleur de température, longévité, sécurité, qualité optique et performances). Sont également exclues toutes les réparations ou modifications effectuées par des personnes non autorisées par HEINE, ainsi que dans les cas où le client ne respecte pas les instructions du mode d'emploi. Toute modification des instruments HEINE avec des pièces ajoutées ou modifiées qui ne correspondent pas à la version originale des instruments entraîne une annulation immédiate de la garantie de bon fonctionnement et ainsi du droit à la garantie. Toutes réclamations ultérieures, en particulier pour le remplace- ment de dommages non directement liés au produit HEINE sont exclues.

Pour les **réparations**, contactez votre fournisseur, qui nous retournera les marchandises ou les adressera à notre agent agréé.

Acheté chez

le